



Lettre d'Information N°28

Assemblée Générale

du 22 Janvier 2023

St Vincent 2023

Jean-François Roumeau remercie les personnes présentes pour avoir bravé le froid en cette fête de la St Vincent. L'inauguration a eu lieu en présence d'au moins 40 personnes et les représentants de la Mairie, ce qui prouve que notre association arrive à fédérer les habitants de Gardelle. Tout le monde était content de se retrouver et c'est le but premier d'APG. Comme le veut la tradition, la fiole accrochée au cou de St Vincent a été remplie de vin, par la plus jeune du village. Jean-François a fait un discours retraçant l'histoire de la vigne et de son arrivée à Gardelle, qui selon la légende aurait été amenée par Vercingétorix lui-même. Il a aussi relaté la façon dont se passait la St Vincent dans les dernières années, avec son grand-père.

Ordre du jour

- ✓ Mot du Président / Dernières informations / Bilan moral
- ✓ Bilan financier 2021-2022 / Frais bancaires
- ✓ Fête des voisins
- ✓ Démarrage activité astronomie
- ✓ Montant cotisation annuelle
- ✓ Renouvellement du bureau (Les mandats de Jean-François Roumeau et Jean-Claude Foucher étant arrivés à échéance)

Mot du Président :

Nous avons, malgré le covid, réussi à nous réunir régulièrement, autour de la poule au pot l'année dernière. Et nous nous retrouverons pour la fête des voisins en Mai.

Un souhait émis par Jean-François Roumeau, serait que dans les années à venir, de la vigne soit replantée à Gardelle et qu'à nouveau il puisse s'y faire du vin. Il pourrait aussi y avoir un verger conservatoire pour que nous puissions, avec les pommes de Gardelle faire notre cidre et notre jus de pomme.

Bilan financier 2021-2022

Le solde au 27/11/2021 était de 439,30 €.

La période 2021-2022 présente un solde positif avec :

- 390,00 € de recettes (adhésions)

- 300,00 € de recettes (repas du 27/11/2021)
- 514,35 € de dépenses
 - ✓ 120,48 € Assurance Responsabilité Civile
 - ✓ 235,48 € Achats pour repas du 27/11/2021
 - ✓ 48,39 € Hébergement site web
 - ✓ 50,00 € Frais bancaires (commissions et tenue compte)
 - ✓ 60,00 € Fleurs décès M Alain Guillot

Soit un solde au 22/11/2021 de 614,95 €

Comme suite aux remarques de l'année dernière sur le montant des frais bancaires, une prospection a été faite auprès des banques de Thiers, il en ressort que les tarifs pratiqués sont supérieurs à ceux que nous avons au Crédit Mutuel.

Fête des voisins :

Elle a lieu en général le 3ème vendredi du mois de Mai, et elle se fera sur la place de Gardelle comme par le passé. Nous continuerons à inviter les membres de l'association ainsi que les habitants de Gardelle, en distribuant les invitations dans chaque boîte aux lettres.

Activité astronomie :

Dans notre lettre d'information N° 24 du 24-04-2022 nous annonçons la création au sein d'APG d'une section astronomie. A réception de cette lettre plusieurs personnes ont répondu qu'elles étaient intéressées.

Nous avons démarré cette activité en octobre en commençant par les personnes qui avaient manifesté leur intérêt en avril. Notre souhait était de démarrer petit, car pour l'instant les soirées se passent chez Martine et Jean-Claude

Actuellement, nous sommes 10. Bien sûr nous n'avons pas l'intention de rester à un stade quasi confidentiel. Toute personne peut se joindre à notre groupe et participer aux animations. La seule obligation étant d'être membre d'APG et à jour de sa cotisation.

Les soirées sont animées par Alain Gamba et Jean-Claude Foucher pour ce qui concerne la partie scientifique. Martine Duclos y ajoute une touche de rêve et de mythologie.

Nous nous réunissons un vendredi soir tous les 2 mois. Il va sans dire qu'en cas d'événement astronomique exceptionnel, nous organiserons une réunion spécifique.

Chaque réunion bimestrielle commence par une conférence ou une discussion puis se poursuit en extérieur si la météo le permet où nous observons le ciel à l'œil nu ou au télescope.

La prochaine réunion régulière a lieu le 24 février. Le thème de la conférence est la sphère céleste. Nous prévoyons également une ou deux soirées au cours des deux prochaines semaines pour observer la comète.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre. Le ciel nocturne est si beau !

Montant de la cotisation annuelle :

Pour l'année 2023/2024, à l'unanimité elle sera fixée à 10 € par personne et 20 € par foyer.

Renouvellement du bureau :

Les mandats de Jean-François Roumeau et Jean-Claude Foucher arrivent à expiration.

Ils sont réélus à l'unanimité. Jean-François Roumeau explique que compte-tenu de sa charge de travail, il a souhaité passer la main de sa fonction de président à Jean-Claude Foucher, qui l'a acceptée. Il a été élu à l'unanimité. Jean-François Roumeau reste membre du bureau.

Patrice Pouget prend la charge de trésorier.

Le bureau est donc toujours constitué des mêmes membres, avec un nouveau président et un nouveau trésorier.

Divers :

A l'apéritif nous avons eu le plaisir et le grand honneur de goûter au Pineau de Gardelle, élaboré par le dernier vigneron de Gardelle, Mr Taillardat.

La journée s'est prolongée autour d'un repas comprenant comme il se doit la potée, la brioche aux grattons, les galettes, la pompe aux pommes et le marc du grand-père Mallet.